

# Statistiques communautaires: balance des paiements, commerce international des services et investissements directs étrangers

2003/0200(COD) - 02/03/2017 - Document de suivi

En application du règlement (CE) n° 184/2005, le document de travail des services de la Commission porte sur la qualité des statistiques relatives à la balance des paiements (BdP), au commerce international des services et aux investissements directs étrangers (IDE) transmises par les États membres, l'Islande et la Norvège en 2014. Il présente une analyse approfondie des résultats de l'évaluation de la qualité.

Le document montre les résultats de la deuxième évaluation depuis: a) la mise à jour des exigences en matière de données introduites par le [règlement \(UE\) n° 555/2012 de la Commission](#); et b) l'introduction de méthodologie décrite dans la sixième édition du «*Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*» (MBP6) du Fonds monétaire international.

**Évaluation globale:** le rapport indique que les résultats de l'évaluation de la qualité 2015 **répondent aux attentes**. Tous les États membres ont fait face aux nouvelles exigences en matière de données. La situation au regard des données BdP est la plus satisfaisante du point de vue de la qualité, alors que **des améliorations sont les plus souvent nécessaires** en ce qui concerne les statistiques de l'IDE.

L'exhaustivité s'est établie à **plus de 95%** dans presque tous les cas dans tous les domaines, avec une exhaustivité moyenne pour la balance des paiements (BdP), la position extérieure globale (PEG) et les statistiques sur le commerce international des services de 99% ou 100%.

**Faiblesses:** le document constate néanmoins que **des déficiences subsistent** et recommande que tous les États membres ainsi que l'Islande et la Norvège s'attèlent à les résoudre. Les principaux défis sont les suivants:

- **les asymétries dans les données à l'intérieur de l'UE continuent de poser problème:** en ce qui concerne les composantes du compte des transactions courantes, elles se situaient à un niveau similaire au rapport de 2014 et étaient relativement plus élevées pour les flux d'investissement direct. L'expérience du réseau européen des IDE montre que l'échange de données peut aider à résoudre les asymétries, mais plusieurs conditions doivent être remplies au préalable;
- des efforts considérables ont été déployés par les États membres pour réduire l'ampleur **des erreurs et des omissions**. Cependant, dans certains cas, leur ampleur reste importante. La situation générale de l'UE en ce qui concerne la cohérence entre la balance des paiements et le commerce international des biens reste bonne, les écarts s'expliquant habituellement par des différences méthodologiques. Une cohérence totale ou très bonne entre le compte courant de la balance des paiements et des comptes nationaux a pu être observée dans plusieurs États membres, alors que pour certains autres pays, des différences, parfois substantielles, existent;
- la **disponibilité des données** pour les utilisateurs finals était satisfaisante, 95% ou plus des principaux éléments étant publiables. Cependant, certains États membres font un usage excessif des mentions «non publiable» ou «confidentiel»;
- la **cohérence globale** avec les règles d'intégrité s'est légèrement améliorée. Toutefois, Eurostat n'a pas toujours été en mesure de remédier aux problèmes constatés et a dû demander que des ensembles de données corrigés lui soient transmis par les responsables nationaux des statistiques.

**Recommandations:** la Commission recommande aux États membres de traiter les aspects suivants:

- **l'exhaustivité des données** pour les pays où des progrès doivent encore être réalisés afin de respecter pleinement le règlement (CE) n° 184/2005 tel que modifié par le règlement (UE) n° 555/2012 de la Commission;
- **une diminution de l'application des règles de confidentialité** pour les pays qui continuent de qualifier de «confidentielle» ou «non publiable» une part non négligeable de leurs données. La situation actuelle entraîne une baisse sensible de la valeur des informations statistiques fournies aux utilisateurs et empêche de procéder à une analyse stratégique appropriée fondée sur les statistiques européennes, en particulier pour les données trimestrielles et annuelles;
- **la réduction des asymétries dans les données** là où elles persistent. Eurostat souhaite encourager le recours accru au réseau IDE et aux contacts bilatéraux pour rapprocher les autres postes de la BdP. Eurostat facilitera les contacts bilatéraux en organisant des sessions spécifiques dans le cadre des réunions du Groupe de travail sur la balance des paiements;
- **la réduction de l'ampleur des erreurs et des omissions:** elle demeure un défi important pour un certain nombre de pays. Eurostat souhaite encourager les États membres à identifier les raisons des taux élevés d'erreurs et d'omissions et à prendre des mesures pour les éliminer.